POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE UTILE ET MAÎTRISÉE

Par Dominique GILLOT
- ▶ Sénatrice socialiste du Val-d'Oise
- ▶ Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
- ▶ Co-rapporteure de l'étude de faisabilité relatif à la saisine sur l'intelligence artificielle



et Claude de GANAY
- ▶ Député Les Républicains du Loiret
- ▶ Membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
- ▶ Co-rapporteur de l'étude de faisabilité relatif à la saisine sur l'intelligence artificielle
- ▶ Conseiller municipal de Dampierre-en-Burly



Selon les observations cycliques observées depuis un demi-siècle, la période récente s'apparente à un véritable Printemps de l'intelligence artificielle. Les technologies d'intelligence artificielle progressent de manière exponentielle, notamment sous l'effet conjugué des découvertes en apprentissage profond (« deep learning »), du caractère massif des données (« big data ») et de l'accélération de la vitesse de calcul des processeurs. L'intérêt pour ces technologies est en recrudescence, elles suscitent curiosité, enthousiasme et espoir, aussi bien que méfiance, incrédulité ou oppositions, à l'heure où leurs impacts deviennent de plus en plus significatifs, y compris dans la vie quotidienne de chacun de nous.

C'est dans ce contexte que s'insère le travail de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) sur l'intelligence artificielle. Lancé en février 2016, il aboutira à la publication d'un rapport au premier trimestre 2017. Nous conduisons à cette fin de nombreuses auditions au Sénat et à l'Assemblée nationale et nous réalisons plusieurs déplacements (États-Unis, Royaume-Uni, Suisse, Belgique).

Il nous est apparu nécessaire, pour éclairer nos collègues parlementaires, de faire l'état de la recherche en intelligence artificielle. Nous sommes animés d'une préoccupation pédagogique de faciliter le partage des connaissances scientifiques et technologiques. Le potentiel de ces technologies est immense et ouvre de manière transversale un espace d'opportunités inédit : nos économies peuvent en bénéficier et les applications sectorielles présentes ou futures sont nombreuses, que l'on pense par exemple à l'éducation, à la communication, aux transports, à l'environnement, à la sécurité, à la santé, à la dépendance ou au handicap. Notre pays dispose à cet égard d'importants atouts à faire valoir, riche de la compétence de ses enseignants, de ses chercheurs et de ses étudiants, même si la communauté française de l'intelligence artificielle est encore insuffisamment organisée, connue et visible, en-dehors d'événements médiatisés.

« Notre pays dispose d'importants atouts à faire valoir, riche de la compétence de ses enseignants, de ses chercheurs et de ses étudiants, même si la communauté française de l'intelligence artificielle est encore insuffisamment organisée, connue et visible »



Dominique Gillot échangeant avec Yann LeCun, professeur à l'université de New York et directeur de la recherche en intelligence artificielle chez Facebook



Claude de Ganay devant la modélisation mathématique de réseaux de neurones, avec à gauche Marc Mézard, directeur de l'École normale supérieure

Les progrès en intelligence artificielle posent des questions auxquelles toute la société doit être sensibilisée : quelle place respective et quelle coopération pour la recherche publique et la recherche privée ? Quelles priorités pour les investissements dans la recherche en intelligence artificielle ? Quels principes éthiques, juridiques et politiques doivent encadrer ces technologies ? La régulation doit-elle se placer au niveau national, européen ou international ? Face à ces interrogations, nous estimons qu'il est de la responsabilité des pouvoirs publics de proposer un point d'équilibre qui devra toujours être remis en débat à proportion des découvertes scientifiques, de leurs transferts et de leurs usages.

Nous nous prononçons ainsi pour une intelligence artificielle utile et maîtrisée : utile parce qu'elle doit profiter à tous au terme d'un large débat public et maîtrisée parce que ces technologies, qu'il s'agisse de capacités algorithmiques, de logiciels ou de robots, devront être les plus sûres, les plus transparentes et les plus justes possibles dans le rapport de l'homme et de la machine. ●